

L'évolution de l'illettrisme en France

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

POUR L'ACCÈS DE TOUS À LA LECTURE, À L'ÉCRITURE ET AUX COMPÉTENCES DE BASE

ENQUÊTE RÉGIONALE IVQ
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



SPÉCIAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MAI 2013

DES CHIFFRES POUR ÉCLAIRER LES DÉCISIONS

Avec le renouvellement de l'enquête Information et vie quotidienne en 2011-2012 nous disposons pour la première fois de chiffres fiables sur l'évolution de l'illettrisme en France depuis 2004 et dans quatre régions françaises dont Provence-Alpes-Côte d'Azur : en 2011 le taux d'illettrisme est moins élevé en France métropolitaine qu'en 2004 (7 % en 2011, contre 9 % en 2004). En Provence-Alpes-Côte d'Azur, on dénombre 160 000 personnes en situation d'illettrisme, soit 6% de la population âgée de 16 à 65 ans scolarisée en France.

L'enquête Information et Vie Quotidienne réalisée pour la première fois en 2004/2005 par l'INSEE en partenariat avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme qui permet d'établir le taux d'illettrisme chez les personnes âgées de 18 à 65 ans a été reconduite en 2011-2012 avec les mêmes outils de mesure que ceux utilisés pour les besoins de l'enquête initiale de 2004 (Modules de tests fournis par l'ANLCI). En Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette nouvelle enquête a été conduite auprès d'un échantillon de 2 000 personnes âgées de 16 à 65 ans. Elle fournit des indications précises sur les personnes confrontées à l'illettrisme.

Dans cette enquête comme dans celle de 2004, des modules spécifiques, dont le module ANLCI, proposent un certain nombre d'épreuves passées au domicile des enquêtés et permettent d'évaluer les compétences en lecture, écriture, calcul et compréhension orale de ces personnes en s'appuyant sur des situations rencontrées dans la vie de tous les jours : lire un programme de télévision, comprendre un bulletin météo, écrire une liste de courses, etc.

S'agissant de la mesure de l'illettrisme qui qualifie la situation de personnes qui ont été scolarisées en France, mais ne maîtrisent pas la lecture ou l'écriture pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne, l'exploitation de l'enquête par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme a porté sur la population âgée de 16 à 65 ans pour les extensions régionales, en se restreignant aux personnes ayant déclaré avoir été scolarisées en France, soit 90 % des personnes interrogées. Au-delà de la mesure de l'illettrisme au sens strict (incapacité à lire ou écrire), l'enquête met en évidence que 18 % des personnes âgées de 16 à 65 ans scolarisées en France et résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont de graves difficultés dans au moins un des quatre domaines évalués par l'enquête : lecture, compréhension, écriture, calcul (18 % en Métropole).

Rappel : L'enquête a été menée auprès des ménages, ce qui exclut les personnes vivant en foyer ou en prison. En 2011-2012, elle a été menée en France métropolitaine avec cinq extensions régionales en Métropole et deux en Outremer.

Se mettre d'accord sur les mots : un préalable essentiel à la décision

Illettrisme, analphabétisme, apprentissage du français : 3 problèmes différents

- Un adulte qui a été scolarisé mais qui n'a pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture et du calcul doit réapprendre, renouer avec les formations de base. Il doit réacquies et consolider ses compétences de base. C'est la **lutte contre l'illettrisme**.
- Un adulte qui n'a jamais été scolarisé doit tout apprendre, il est en situation d'**alphabétisation**.
- Un nouvel arrivant en France doit apprendre le français. Il apprend une nouvelle langue, c'est le **français langue étrangère** dans le cadre de la politique linguistique en faveur des migrants.

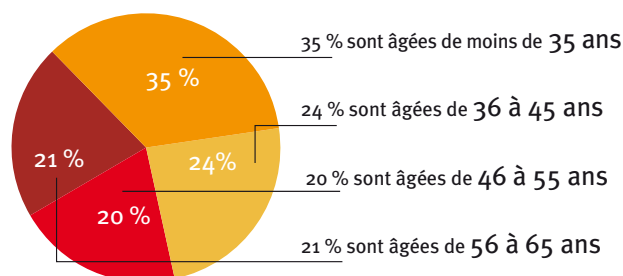
POUR L'ACCÈS DE TOUS À LA LECTURE, À L'ÉCRITURE ET AUX COMPÉTENCES DE BASE
Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme - www.anlci.gouv.fr

UN CHIFFRE GLOBAL ÉLEVÉ

160 000 personnes, soit 6 % (7 % en Métropole) de la population âgée de 16 à 65 ans résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur et ayant été scolarisée en France sont en situation d'illettrisme.

Illettrisme et âge

Si l'on considère les 160 000 personnes concernées :
35 % sont âgées de moins de 35 ans (26 % en Métropole)
24 % sont âgées de 36 à 45 ans (22 % en Métropole)
20 % sont âgées de 46 à 55 ans (23 % en Métropole)
21 % sont âgées de 56 à 65 ans (29 % en Métropole)



59 % des personnes en situation d'illettrisme ont moins de 45 ans.

Les jeunes sont plus souvent, en proportion, en situation d'illettrisme qu'au niveau national.

Si l'on considère les groupes d'âge,
6 % des moins de 35 ans sont en situation d'illettrisme (5 % en Métropole)
7 % des 36 - 45 ans (7,5 % en Métropole)
6 % des plus de 46 ans (10 % en Métropole)

La proportion de personnes en situation d'illettrisme est la même quels que soient les groupes d'âge.

Illettrisme : hommes ou femmes ?

Sur les 160 000 personnes concernées en Provence-Alpes-Côte d'Azur,

50 % sont des hommes (60 % en Métropole),

50 % sont des femmes (40 % en Métropole).

Sur l'ensemble de la population sur laquelle a porté l'exploitation de l'enquête,

Les hommes (6 %) sont moins souvent en situation d'illettrisme qu'au niveau national (9 %).

6% des femmes sont en situation d'illettrisme.

Illettrisme et territoires

3/4 des personnes en situation d'illettrisme vivent dans les zones urbaines de + de 100 000 habitants.

Et les quartiers couverts par la politique de la ville ?

9 % des personnes en situation d'illettrisme vivent dans les quartiers prioritaires (10 % en Métropole).

Mais attention : dans les quartiers prioritaires le pourcentage de personnes en situation d'illettrisme est plus élevé que dans la population sur laquelle a porté l'exploitation de l'enquête : 9 % au lieu de 6 % (14 % au lieu de 7 % en Métropole).

Illettrisme et emploi

Pour cet indicateur et pour permettre des comparaisons avec le niveau national, la population âgée de 18 à 65 ans a été prise en compte (l'ensemble des autres données porte sur la population âgée de 16 à 65 ans).

Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont un emploi.

51 % des personnes en situation d'illettrisme sont dans l'emploi (51 % en Métropole)

15 % sont au chômage (10 % en Métropole)

9 % sont retraitées (17,5 % en Métropole)

25 % en formation, en inactivité ou au foyer (21,5 % en Métropole)

Sur l'ensemble de la population,

5 % de ceux qui sont dans l'emploi (6 % en Métropole) et 10 % des demandeurs d'emploi (comme en Métropole) sont confrontés à l'illettrisme.

Illettrisme et langue maternelle

68 % des personnes en situation d'illettrisme utilisaient exclusivement le français à la maison à l'âge de 5 ans (71 % en Métropole).

On note globalement que 5 % des personnes qui utilisaient exclusivement le français à la maison à 5 ans sont en situation d'illettrisme (6 % en Métropole).

Compétences de base et âge

18 % des personnes âgées de 16 à 65 ans scolarisées en France et résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont de graves ou fortes difficultés dans au moins un des quatre domaines de compétences de base.*

17 % pour les moins de 25 ans (12 % en Métropole)

15 % pour les 26-35 ans (12 % en Métropole)

15 % pour les 36-45 ans (18 % en Métropole)

22 % pour les 46-55 ans (23 % en Métropole)

20 % pour les 56-65 ans (24 % en Métropole)

*Maîtrise de l'écriture, de la lecture, de la compréhension d'un texte simple et du calcul simple.

POUR L'ACCÈS DE TOUS À LA LECTURE, À L'ÉCRITURE ET AUX COMPÉTENCES DE BASE
Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme - www.anlci.gouv.fr

DES CHIFFRES EN RÉGION

Les chiffres de l'illettrisme issus de l'enquête IVQ 2011-2012 exploitée par l'ANLCI sont disponibles pour cinq régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Île-de-France, Haute-Normandie, Picardie et Nord-Pas-de-Calais (prochainement pour la Guyane et la Réunion).

Taux d'illettrisme parmi la population âgée de 16 à 65 ans ayant été scolarisée en France. (Moyenne métropolitaine : 7 %)

Haute-Normandie	8 %
Île-de-France	5 %
Nord-Pas-de-Calais (contre 14 % en 2004)	11 %
Picardie	11 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 %

Difficultés graves ou fortes dans au moins un des quatre domaines de compétences de base*. (Moyenne métropolitaine : 18 %)

Haute-Normandie	19 %
Île-de-France	14 %
Nord-Pas-de-Calais	24 %
Picardie	24 %
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	18 %

*Maîtrise de l'écriture, de la lecture, de la compréhension d'un texte simple et du calcul simple

Pour retrouver le détail de l'enquête IVQ Insee-ANLCI, le document complet « Combien ? », ainsi que d'autres chiffres (Journée Défense Citoyenneté [JDC] notamment), consultez la rubrique « Illettrisme : les chiffres » sur le site



Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

1, place de l'École – BP 7082
69348 LYON CEDEX 7 – FRANCE
Tel. + 33 (0)4 37 37 16 80
Fax. + 33 (0)4 37 37 16 81

Pour obtenir une information locale,
un conseil, un contact :

N° Indigo **0 820 33 34 35**

0,15 € TTC / MN

www.anlci.gouv.fr

Chargée de mission régionale ANLCI

Guylaine COSTANTINO
CRDP
31 Bd d'Athènes
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 14 13 52
guylaine.costantino@ac-aix-marseille.fr

Centre ressources illettrisme

CRIPACA
3 cours Joseph Thierry
13001 MARSEILLE
Tél. : 04 91 08 49 89
www.illettrisme.org